AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (12)ItemJean-Baptiste André Godin à Émile Barrault, après le 5 septembre 1872

Jean-Baptiste André Godin à Émile Barrault, après le 5 septembre 1872

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (12)
Collation3 p. (224r, 225r, 226v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Barrault, après le 5 septembre 1872, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 20/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46010

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédactionaprès le 5 septembre 1872
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireBarrault, Émile (1826-18..)
Lieu de destination33, boulevard Saint-Martin, Paris
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméSur les procès en contrefaçon de Godin. Godin demande à Barrault de lui indiquer le montant de ses honoraires dans ces affaires ou de lui communiquer l'état explicatif des 2 000 F qu'il lui a déjà versés.

NotesDate de rédaction : la date de la lettre n'est pas lisible sur la copie de la lettre ; elle est située dans le registre de correspondance entre une copie de lettre du 5 septembre 1872 et une autre du 22 septembre 1872.

SupportLa date et le lieu de rédaction sont illisibles sur la copie de la lettre.

Mots-clés

Contrefaçon, Finances personnelles, Procédure (droit)
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/02/2023
Dernière modification le 18/09/2023